

**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA**

**Sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'inventaire des immobilisations : comptes 231 « bâtiments industriels, administratifs et commerciaux », 233 « ouvrages d'infrastructures » et 275 « dépôts et cautionnements versés » de la SONABEL.**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 2025-06/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTPJ**  
 en vue d'une Demande de Proposition Allégée (DPROA)

**1. Source de financement.**

La SONABEL ayant obtenu dans le cadre de son budget d'exploitation, gestion 2025 des fonds, afin de financer la réalisation de l'inventaire des immobilisations : comptes 231 « bâtiments industriels, administratifs et commerciales », 233 « ouvrages d'infrastructures » et 275 « dépôts et cautionnements versés » de la SONABEL, a l'intention d'utiliser desdits fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles à la fiabilisation de l'information financière et comptable de la SONABEL.

**2. Contexte et justification**

Les états financiers de la SONABEL sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes comptables édictés par le système comptable OHADA. La direction générale, s'est inscrite dans un programme de mise à jour des informations relatives à son patrimoine ; c'est ainsi qu'elle souhaite réaliser un inventaire physique des comptes d'immobilisation : 231 « bâtiments industriels, administratifs et commerciales », 233 « ouvrages d'infrastructures » et 275 « dépôts et cautionnements versés » sur tous ses sites dans le cadre de cette phase du processus. Cette activité s'inscrit dans le cadre du processus d'amélioration du système de gestion des immobilisations et devrait permettre de disposer de situations réelles sur le matériel et les immobilisations financières opérant afin de prendre les dispositions qui s'ensuivent (mise au rebut, réforme, etc.) mais aussi de garantir une fiabilité de l'information comptable et financière en lien avec le processus d'arrêté des comptes lors des travaux de fin d'exercice comptable.

En effet, conformément à l'article 16 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière, la SONABEL, procède à l'opération d'inventaire par le relevé physique de tous les éléments de son patrimoine avec la mention de la nature, de la quantité et de la valeur de chacun d'eux à la date de l'inventaire.

Les données d'inventaire sont organisées et conservées de manière à justifier le contenu de chacun des éléments recensés

**3. Description des prestations**

- Les prestations à réaliser par le Consultant/Cabinet :
  - l'élaboration des fiches de collecte ;
  - le recensement physique des biens ;
  - la mise à jour du fichier des immobilisations de la SONABEL ;
  - le rapprochement des données inventoriées avec les bases comptables disponibles ;
  - des propositions de traitement des immobilisations non trouvées au cours de la prise d'inventaire ;
  - une situation des biens à mettre au rebut ;
  - toute autre proposition pertinente émanant des travaux d'inventaire des immobilisations concernées.

**4. Durée et étendue des prestations**

La présente mission se déroulera sur les sites de la SONABEL sur une durée de quatre (04) mois à partir de la date de notification d'ordre de service de démarrage des travaux.

- 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après :

**6. Expériences pertinentes du Consultant/Cabinet**

Le cabinet doit avoir :

- une bonne expérience dans le domaine d'assistance comptable aux entreprises, aux sociétés d'Etat, aux Etablissements Public de l'Etat (EPE) ;
- une expérience prouvée en comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion et suivi budgétaire ;
- une bonne connaissance des méthodes de gestion et des procédures requises dans les sociétés d'Etat en particulier en matière de gestion financière, comptable et budgétaire ;
- le consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, agréé par l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du Burkina Faso et ayant une expérience confirmée en assistance comptable.

**7. Critères d'évaluation.**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après <sup>1</sup> :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la mission ;
- la présentation générale du candidat ;
- le domaine d'activités du candidat ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues dans le domaine d'assistance comptable aux entreprises, aux sociétés d'Etat, aux Etablissements Public de l'Etat (EPE) (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les

attestations de bonne exécution ou les rapports de validation présentés sous le modèle suivant :

| N° | Intitulé de la mission | Montant du contrat | Année du contrat | Nom du client | Contact du client |
|----|------------------------|--------------------|------------------|---------------|-------------------|
|    |                        |                    |                  |               |                   |
|    |                        |                    |                  |               |                   |
|    |                        |                    |                  |               |                   |

**N.B :** la non fourniture d'un des renseignements du tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de **moindre-coût**.

#### 8. Soumission des offres

Toute offre à la présente manifestation d'intérêts devra être rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction intégrale en langue française ; sinon, elle sera rejetée.

La remise des offres pourra se faire par l'un des deux (02) modes ci-dessous :

- a) Remise main à main ;
- b) Envoi par courriel électronique.

##### 8.1 Soumission des offres par « Remise main à main »

L'offre de chaque soumissionnaire en trois (03) exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme telles) sera remise (déposée) par le soumissionnaire ou son représentant ou son commissionnaire, sous pli fermé, au plus tard aux date et heure suivantes « **le vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT** », délai de rigueur, à l'adresse indiquée au paragraphe « Informations supplémentaires » ci-après.

Les offres devront porter la mention suivante « **Manifestation d'intérêt n° 06/2025 pour réalisation de l'inventaire des immobilisations : comptes 231 « bâtiments industriels, administratifs et commerciales », 233 « ouvrages d'infrastructures » et 275 « dépôts et cautionnements versés » de la SONABEL– A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué sera rejetée.

##### 8.2 Soumission des offres par « Envoi par courriel électronique »

Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire enverra par e-mail au Chef du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles de la SONABEL à l'adresse e-mail [marc.ouedraogo@sonabel.bf](mailto:marc.ouedraogo@sonabel.bf); [secretariat.dm2@sonabel.bf](mailto:secretariat.dm2@sonabel.bf).

L'offre sera remise comme ci-dessus indiquée, au plus tard aux date et heure suivantes : le **vendredi 21 novembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT**, délai de rigueur. L'objet du mail devra porter la mention « **Manifestation d'intérêt n° 06/2025 pour la réalisation de l'inventaire des immobilisations : comptes 231 « bâtiments industriels, administratifs et commerciaux », 233 « ouvrages d'infrastructures » et 275 « dépôts et cautionnements versés » de la SONABEL– A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué, sera rejetée.

Le Chef du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles de la SONABEL confirmera la réception de chaque offre par un accusé de réception électronique ;

Au plus tard dans l'heure suivant la date et l'heure limite de soumission des offres, le soumissionnaire doit envoyer le mot de passe de son offre (protégée) à l'adresse e-mail du Chef du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles à l'adresse [marc.ouedraogo@sonabel.bf](mailto:marc.ouedraogo@sonabel.bf) (c'est-à-dire que le mot de passe doit être envoyé à la date sus-indiquée et **au plus tard à 10 heures GMT**) ;

#### 9 Informations supplémentaires

Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous, aux jours non fériés de lundi à vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures GMT :

- Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000
- Ville : Ouagadougou
- Boîte postale : 01 BP 54
- Pays : Burkina Faso
- Numéro de téléphone : 00226 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04
- Adresses électroniques : [courrier@sonabel.bf](mailto:courrier@sonabel.bf) / [abzeta.sanfo@sonabel.bf](mailto:abzeta.sanfo@sonabel.bf) / [secretariat.dm2@sonabel.bf](mailto:secretariat.dm2@sonabel.bf)

#### 10 Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 21 novembre 2025 à partir 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse suivante : salle de réunions située au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000

**11** La SONABEL se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

*Le Directeur Général,*

**Souleymane OUEDRAOGO**